



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2489

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / musée des Beaux-Arts de Lyon et le Ministère de la Culture et de la Communication pour l'attribution d'une subvention de 30 000 euros dans le cadre du label d'intérêt national pour l'exposition « Matisse. Le laboratoire intérieur ».

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2489 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON ET LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 30 000 EUROS DANS LE CADRE DU LABEL D'INTERET NATIONAL POUR L'EXPOSITION « MATISSE. LE LABORATOIRE INTERIEUR ». (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des Beaux-Arts présentera, du 2 décembre 2016 au 6 mars 2017, une exposition intitulée « Matisse. Le laboratoire intérieur ».

Artiste reconnu pour ses peintures au chromatisme vibrant et éblouissant, Matisse s'est aussi adonné à la pratique du dessin, discipline quotidienne qui lui a permis de conquérir la plus grande liberté.

L'exposition retracera, autour d'environ 250 œuvres, l'épanouissement de son œuvre dessinée autour de quelques séries : les académies, les dessins au pinceau fauves de 1905-1906, le travail du portrait dans les années 1910, les « Cinquante dessins » ingresques de 1919-1920, annonçant les odalisques de la période niçoise, les dessins au trait transparents de 1935-1937, aussitôt suivis de grands fusains longuement travaillés en 1938-1939, la « floraison » des *Thèmes et Variations* en 1941-1942 et les derniers dessins au pinceau monumentaux des années 1947-1952.

Le travail de dessin de Matisse est cependant si étroitement lié à sa peinture, à sa sculpture, comme bien évidemment à sa pratique de graveur, qu'il ne saurait être regardé séparément. Il devance, prépare, accompagne et prolonge toutes les autres pratiques de Matisse.

Autour de quelques motifs et de quelques figures de modèles, qui constituent autant de dossiers rythmant l'exposition, un certain nombre de peintures et de sculptures majeures sont ainsi mises en relation avec leur environnement dessiné ou gravé, comme elles le furent autrefois dans l'atelier.

Le musée avait déjà présenté les œuvres de Matisse conservées au Centre Pompidou, lors de sa réouverture en 1998, et rend, par cette exposition, un nouvel hommage à l'artiste qui, en 1941, subit une opération à Lyon. Matisse en ressortira « ressuscité », riche d'une énergie nouvelle, comme en témoigne l'épanouissement de son œuvre à venir. Particulièrement attaché à la ville, Henri Matisse donnera au musée des Beaux-Arts un ensemble de dessins de la série *Thèmes et variations* et de livres illustrés, qui complètent aujourd'hui, au sein des collections, deux peintures majeures : *Le Portrait de l'antiquaire Georges Joseph Demotte* (1918) et *Jeune Femme en blanc fond rouge* (1946). Les liens de l'artiste avec Lyon seront présentés, en continuité de l'exposition, dans les collections modernes du musée.

L'importance de cette exposition a permis au musée de déposer un dossier de candidature dans le cadre d'une exposition d'intérêt national. Ce label a été accordé sur la base d'objectifs prioritaires au regard de la politique culturelle menée en direction de tous les publics et au regard de la muséographie devant intégrer des contraintes de développement durable et de confort du visiteur.

Cette attribution du label d'intérêt national est accompagnée par l'octroi d'une subvention de 30 000 €

La convention, jointe au rapport, formalise les conditions du partenariat entre le Ministère de la Culture et de la Communication et la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts lié à l'attribution de ce label.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts et le Ministère de la Culture et de la Communication, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à :

- signer ledit document ;
- encaisser la subvention de 30 000 euros octroyée par le Ministère de la Culture et de la Communication à l'exposition « Matisse. Le laboratoire intérieur ».

3. La recette correspondante sera inscrite au budget 2016, programme SUPPORTBA, opération SUBVBA, n° LC 71595, nature 74718, fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN